

M

I

N

I

-

V

A

L



Crédit photo : Aventures Nouvelle-France

## AGENDA JUIN-JUILLET 2021

7 juin	Passage de la région du Granit au palier orange : réouverture du bureau municipal au public
18 juin	Réunion régulière du comité Les Dynamiques
20 juin	Fête des Pères
24 juin	Fête nationale du Québec
28 juin	Date limite pour le 2 <sup>e</sup> versement de taxes
6 juillet	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h. En fonction des consignes sanitaires en vigueur, la séance sera ouverte ou non au public. Les enregistrements des séances sont disponibles sur le site internet de Val-Racine.

### SOMMAIRE

Adoption du règlement n° 306 et avis de motion pour le règlement n° 307 .....	p. 2
Articles à vendre au plus offrant .....	p. 2
Rebuts dans le conteneur du garage .....	p. 2
Plaintes pour animaux domestiques .....	p. 2
Compost municipal.....	p. 3
Élections municipales du 7 novembre .....	p. 3
Service d'animation estivale .....	p. 3
Des nouvelles du Comité Les Dynamiques.....	p. 3
L'énigme du mois .....	p. 3
Prévenir la maladie de Lyme.....	p. 4
Sprint de fin d'année scolaire.....	p. 4
Réponse à l'énigme du mois .....	p. 4



JUIN  
2021

Municipalité de Val-Racine  
2991, chemin St-Léon  
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819 657-4790  
[vracine@xplornet.com](mailto:vracine@xplornet.com)  
[www.municipalite.val-racine.qc.ca](http://www.municipalite.val-racine.qc.ca)



## \*\*\* INFORMATIONS MUNICIPALES \*\*\*

### ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 306 ET AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT N° 307

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> juin, le Règlement numéro 306 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle n° 282 a été adopté. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local afin de favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Mme Angèle Rivest a donné un avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le projet de Règlement numéro 307 modifiant le Règlement de lotissement n° 217 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier la norme minimale de lotissement pour un lot en dehors du périmètre urbain et ce, par zone. Les projets déjà en cours ou présentés à la municipalité ne sont pas visés par cette nouvelle norme.

Vous pouvez consulter ces règlements sur internet ou en demander une copie au bureau municipal durant nos heures d'ouverture.

### ARTICLES À VENDRE AU PLUS OFFRANT

La Municipalité de Val-Racine se départit des articles ci-dessous. Elle les cèdera à celui, celle ou ceux qui lui offriront le meilleur prix indiqué dans une enveloppe scellée à nous remettre **avant le 6 juillet à 15 h**.

- 2 balançoires (une pour bébé et une pour enfant/adulte);
- 4 luminaires de plafond, neufs et encore dans leur boîte d'origine;
- Jeu de 6 petits miroirs de 10 po x 10 po, aux contours blanc, noir ou bourgogne.



### REBUTS AU GARAGE MUNICIPAL

**Il est strictement interdit de jeter des rebuts dans la vieille boîte de camion situé derrière le garage, sous peine d'amende.**

### PLAINTES POUR ANIMAUX DOMESTIQUES

Si vous avez une plainte à formuler au sujet de toute nuisance causée par un ou des animaux domestiques près de votre propriété, veuillez contacter CITAM, un organisme voué à la gestion des plaintes des citoyens des municipalités, au **418 225-9203**.

CITAM répond à vos appels 24 heures/24 et 7 jours/semaine.

## COMPOST MUNICIPAL

Dans la cour du garage municipal, vous avez accès à du compost gratuit, que vous devez charger et transporter vous-même. Vous pouvez utiliser ce compost à USAGE RESTREINT pour vos fleurs décoratives, arbres et pelouse mais pas dans votre potager, ni vos arbres fruitiers et fleurs comestibles.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE

Mme Angèle Rivest nous a fait l'annonce qu'elle ne se présentera pour un 4<sup>e</sup> mandat à titre de conseillère municipale en novembre prochain. Les postes #2 et #5 au conseil municipal seront donc à combler aux prochaines élections.

La Municipalité encourage donc ses citoyennes et ses citoyens, de tous âges et de toute provenance à s'impliquer dans la collectivité de Val-Racine. Si vous êtes intéressé(e) à soumettre votre candidature, vous pourrez assister dès le 6 juillet aux prochaines séances ordinaires du conseil afin de vous familiariser avec le processus démocratique municipal.

Nous citons ici les mots de Mme Rivest : « c'est un privilège et une responsabilité des plus enrichissantes que d'apporter sa contribution avec les autres membres autour de la table du comité. C'est aussi une très bonne façon de savoir ce qui se passe dans sa municipalité. »



## SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE

Cette année, le comité des Loisirs offre un service d'animation estivale. Pour toute information, veuillez contacter Kathleen Duquette au **819 657-4909**.

## DES NOUVELLES DU COMITÉ LES DYNAMIQUES

Étant donné les consignes qui changent souvent en ces temps de COVID-19, le comité des Dynamiques a décidé de tenir une réunion régulière le 18 juin 2021, avec seulement la présence des membres et administrateurs du comité. Cette réunion se tiendra dès 13 h 30, à la salle du conseil municipal.

L'assemblée générale annuelle se tiendra idéalement en septembre, lorsqu'il sera possible d'accueillir le public.

**L'ÉNIGME DU MOIS :** Au Québec, ce n'est que depuis le XX<sup>e</sup> siècle que les vacances scolaires s'échelonnent du début de l'été à la fin août. Mais à l'époque du Régime français, c'est-à-dire de 1608 (date de la fondation de Québec) jusqu'à la conquête en 1760, durant quelle période de l'année les vacances estivales avaient-elles lieu?



## PRÉVENIR LA MALADIE DE LYME

L'arrivée de la belle saison rime avec activités en plein air mais aussi avec la présence en Estrie de la tique causant la maladie de Lyme. Dès que la température atteint les 4° C, le risque de se faire piquer par une tique est bien réel et ce, jusqu'à l'automne.

Les piqûres des tiques sont généralement sans douleur et passent souvent inaperçues. Mais si vous constatez la présence d'une tique sur votre peau ou avez été piqué par une tique, il faut agir **immédiatement**. Vous pouvez consulter le lien suivant pour de plus amples renseignements : [Maladie de Lyme - CIUSSS de l'Estrie - CHUS \(santeestrie.qc.ca\)](http://Maladie de Lyme - CIUSSS de l'Estrie - CHUS (santeestrie.qc.ca))

## SPRINT DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Dans le cadre de son programme « Motivation et engagement scolaire en temps de pandémie », le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PREE) a lancé récemment sa campagne **Sprint de fin d'année**. L'objectif de cette initiative est d'insuffler une bonne dose de motivation aux jeunes Estriens, qui en ont grand besoin en cette fin d'année particulière.

Puisque la Municipalité de Val-Racine favorise la réussite scolaire des jeunes de notre communauté, nous vous invitons à encourager nos jeunes citoyens à... **NE PAS LÂCHER!**

Nous tenons également à vous rappeler que la Municipalité remettra une bourse de 100 \$ aux finissants du secondaire 5.



À l'époque du Régime Français, les vacances estivales s'échelonnaient de la mi-août au début octobre, en raison des travaux agricoles.

**RÉPONSE À L'ÉNIGME DU MOIS :**



*PASSEZ UN TRÈS BEAU MOIS DE JUIN!*